

Quarante et un rejets, trois motifs

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

312 remarques · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Un taux de rejet de zéro voudrait dire que l'agent ne signale que l'évident**, et l'évident est déjà vu.

Motif de rejet	Remarques
Contexte que l'agent n'avait pas	12
Contrainte de compatibilité inconnue de lui	9
Juste, mais hors du périmètre du changement	8
Motifs isolés	12
Total	41

Une remarque juste au mauvais moment fait rejeter la revue entière. C'est le motif le plus intéressant des trois, parce que la remarque n'est pas fausse : elle est mal placée.

Ce que l'agent fait du troisième motif

Traitement	Fait ?
Cesser de le signaler	Non
Le signaler dans le fil de revue	Non
Le signaler séparément, en « à considérer un jour »	Oui

Ce qui rend ce taux fiable — et ce que vaudrait un taux de rejet nul

Procédé	Employé ?	Pourquoi
Se taire davantage	Non	Un taux de rejet nul est un aveu
Ne signaler que le certain	Non	Le certain est déjà vu

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.